REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 2 décembre 2025

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de la santé et des mobilités

Horaire des transports publics 2026: un réseau plus étendu, plus régulier et mieux connecté

Le nouvel horaire des transports collectifs entrera en vigueur le dimanche 14 décembre 2025. A cette occasion, le département de la santé et des mobilités (DSM) dresse un bilan positif des actions menées en 2025 et présente les nouvelles améliorations prévues pour 2026 sur le réseau des TPG, du Léman Express et des autres opérateurs régionaux. Ces évolutions traduisent la volonté du canton de renforcer la desserte des quartiers, de mieux accompagner les déplacements du quotidien et de garantir la fluidité générale du réseau de transport.

Un bilan positif des mesures déployées en 2025

Onze mois après l'entrée en vigueur de la loi "Pour des transports publics abordables en faveur des jeunes et des seniors", les résultats montrent, conformément aux attentes, une progression de l'accès aux transports publics.

Entre le 1er janvier et le 31 octobre 2025, **123 469 abonnements** ont été délivrés. Ce sont 48% de nouveaux usagers de transports publics, avec un taux de pénétration particulièrement élevé chez les jeunes (en % du potentiel d'usagers), notamment:

- 84% pour les 6-17 ans (61 317 abonnements)
- 68% pour les 18-24 ans résidant à Genève en formation (20 345 abonnements),
- 55% pour les jeunes à faibles revenus (6612 abonnements).

Les bénéficiaires de l'AVS représentent une couverture de 28% (25 414 abonnements), tandis que les bénéficiaires AI atteignent 10% du potentiel estimé (1355 abonnements).

Concernant l'offre de transports publics, les mesures introduites en décembre 2024 continuent d'être plébiscitées, en particulier les premiers départs de toutes les lignes à 5h du matin au lieu de 6h; un renforcement de la fréquence en soirée et du réseau de nuit ont permis d'accompagner la vie nocturne et les déplacements liés aux loisirs.

La ligne 29, dite "ligne des plages", connaît une adhésion massive, avec près de 151 000 voyageurs sur dix-huit week-ends de mai à septembre, incluant des pics d'usagers lors des week-ends les plus ensoleillés. Un bilan détaillé sera prochainement diffusé par les TPG.

L’offre du Léman Express a également été renforcée en 2025, par un service nocturne 24h/24 – 7j/7 sur la partie valdo-genevoise, une amélioration de la capacité de certaines lignes aux heures de pointe et la desserte par les trains RegioExpress de tous les arrêts entre Genève et Annemasse.

Nouveautés 2026: une offre renforcée pour les quartiers et les loisirs

En 2026, toutes les lignes TPG urbaines et régionales disposeront désormais d’un dernier départ après 0h30 du lundi au dimanche et d’une offre étendue entre 19h00 et 21h00, principalement le samedi et durant l’horaires vacances. Durant les nuits de fin de semaine, de fin avril à fin septembre, les derniers départs du centre-ville sont prolongés jusqu’à 3h30, y compris le jeudi, afin de répondre aux attentes des usagers et aux besoins de la vie nocturne genevoise.

Les dessertes seront étendues vers les nouveaux secteurs d’habitation, les correspondances améliorées et les lignes dédiées aux activités de loisirs seront consolidées, tout comme les services TPG flex. Enfin, les premiers e-bus entreront progressivement en circulation, amorçant la transition vers un réseau plus silencieux et performant.

Dès le 15 décembre 2025, la ligne transfrontalière 272 bénéficiera d’une offre renforcée, avec douze courses supplémentaires, permettant d’offrir des alternatives au trafic automobile frontalier. Quant à la ligne 274, sa desserte sera désormais renforcée en reliant Taninges à Genève.

Le nouvel horaire 2026 prévoit également plusieurs évolutions importantes pour répondre à la croissance de fréquentation du Léman Express; celles-ci seront annoncées le 9 décembre prochain.

Encadrement et fluidité: les actions du DSM

L’entrée en vigueur du nouvel horaire s’inscrit dans un ensemble plus vaste d’actions visant à améliorer la fiabilité des transports publics et la fluidité générale du trafic.

Le chantier du tram des Nations a débuté en septembre 2025 entre la place des Nations et la douane de Ferney-Voltaire. Avec une mise en service prévue à fin 2028, cette ligne reliera directement Genève au Pays de Gex et offrira une alternative rapide au trafic frontalier sur la rive droite, grâce à une desserte en 24 minutes jusqu’à Cornavin et à de nouveaux P+R structurants, avec pour objectif de diminuer le trafic pendulaire aux petites douanes et de réduire les nuisances pour les habitants.

- Voir aussi communiqué des TPG du 2 décembre 2025.

Pour toute information complémentaire: Sébastien Deshusses, responsable de l'information et de la communication, office cantonal des transports, DSM, T. 078 623 54 65, sebastien.deshusses@etat.ge.ch.